

# BUREAU FEDERAL

## Réunion du 18 Février 2005 à Paris

---

Présents : M. Yvan MAININI, Président  
Mmes Françoise AMIAUD et Marie-Noëlle SERVAGE,  
MM Claude AUTHIE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT, Alain SERRI, Jean-Pierre SIUTAT.

Invités : MM. Philippe GASNIER, André NOUAIL  
Présidents des clubs de la Ligue Féminine

Excusés : Mme Roselyne BIENVENU, M. Serge GERARD

Assistent : Mme Céline PETIT  
M. François GOMEZ (Représentant le DTN)

Assistent en partie : Melle Stéphanie PIOGER et M. Julien MATHONNIERE

Présidents des Clubs de la LFB : MM. Pierre FOSSET (Bourges), André SALAGNAC (Clermont), Daniel DUFOUR (Mondeville), René DUFRENE (Montpellier), Philippe MANASSERO (Nice), M. MOLZ (Strasbourg), Alain URRUTIBEHETY (Tarbes), Christian LECOQ (Valenciennes), Joël MARTINEZ (Villeneuve d'Ascq).

---

### **1. Ouverture par le Président.**

Yvan MAININI souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et propose de faire un tour de table pour que chacun des Présidents des clubs de la LFB se présente.

Il pense que les clubs de la Ligue Féminine ont un très bon niveau cette saison et note que 4 de ces clubs sont parmi les 50 associations les plus importantes sur notre territoire.

Yvan MAININI donne ensuite les chiffres de ce jour :

- 440.400 licenciés, soit environ + 0,67 % par rapport à la saison dernière. Les prévisions pour la fin de saison sont d'environ 450.000.
- 37 Comités Départementaux ont dépassé le nombre de licenciés qu'ils avaient enregistrés la saison dernière.
- Par contre, 11 Comités ont subi une baisse inquiétante.
- 3.180 associations comportent plus de 50 licenciés

Il souhaite la création d'une association des employeurs afin d'être présent dans les négociations de la convention collective des métiers du basket. L'UCPB est actuellement en négociation avec le syndicat des Joueurs et celui des Entraîneurs.

Il expose le fonctionnement des 3 groupes de travail, le G0, le G1 et le G2. Ils ont pour mission d'analyser et de développer l'arbitrage de haut niveau dans un premier temps sur l'ensemble du territoire, puis de réfléchir à la profession des métiers du basketball.

## **2. Réunion avec les Présidents des Clubs de la Ligue Féminine**

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'ils se sont tous réunis dans l'après midi. Les trois principaux thèmes suivants ont été abordés :

### *a) L'avenir de la Ligue Féminine de Basket*

Pierre FOSSET expose la proposition d'évoluer à 14 clubs en 2008, sous certaines conditions :

- Tout d'abord arriver à 12 clubs, et pérenniser.
- Instaurer un budget minimum
- Réduire la différence entre la NF1 et la LFB.

Yvan MAININI pense que le nombre ne pose pas de problème, chaque club a fait beaucoup d'effort. Il faut en effet rapprocher le cahier des charges de la NF1 et celui de la LFB.

### *b) Qualifications Européennes*

FIBA Europe va revenir à 16 clubs en Euroligue. Comme Bourges et Valenciennes avaient leur place pour 3 ans, la FIBA donnera une place supplémentaire, à la France l'an prochain.

Le Bureau Fédéral estime que cette place revient au club champion de France. La FFBB suivra la proposition de la Ligue Féminine, si le champion de France est Bourges ou Valenciennes.

Sont ensuite abordés les points suivants :

- Le problème des dérogations d'horaires pour les cadettes et les équipes Espoirs de NF2 (3) est soulevé. La Commission Sportive étudiera les différentes possibilités.
- Pierre FOSSET pose le problème du coût important de la Coupe de France. Autrefois il existait des forfaits minima pour les équipes qui se déplaçaient. Cela n'existe plus mais les équipes ont quand même l'obligation de jouer la Coupe de France. Les Présidents des clubs de la LFB souhaitent savoir s'il ne serait pas envisageable d'instaurer une sorte de dotation.

Des Présidents de clubs de LFB ont été choqués par la teneur du courrier qu'ils ont récemment reçu de la DTBN, concernant les joueuses de l'INSEP et l'obligation d'orienter certaines de ces joueuses vers des clubs disputant l'Euroligue. Cela concerne seulement 3 clubs à ce jour.

Le Bureau Fédéral confirme son intérêt de voir les meilleures joueuses potentielles évoluer au meilleur niveau possible.

Les membres du Bureau Fédéral adressent leurs remerciements à l'ensemble des Présidents des Clubs de la Ligue Féminine présents.

### **3. Présentation du nouveau Directeur de la DIC**

Julien MATHONNIERE se présente aux membres du Bureau Fédéral. Sa prise de fonction officielle aura lieu le 1<sup>er</sup> Mars 2005. Il explique qu'il a eu plusieurs expériences en tant que stagiaire au sein de la FFBB, notamment avec Frank GUYON à la Boutique (2 mois), ainsi qu'à FBO (6 mois).

Il expose ensuite les trois principaux axes qu'il compte privilégier :

- Les licenciés et les Associations
- La gestion des stocks
- Mise en place de boutiques décentralisées.

### **4. Nouvelle présentation de la synthèse des réflexions des groupes de travail sur la politique fédérale 2005-2009**

Yvan MAININI demande si tout ce qui avait été dit au précédent Bureau Fédéral a bien été retranscrit afin de faire une proposition finale pour le prochain Comité Directeur.

Alain SERRI pense qu'il y a une complémentarité entre les points 7, 8 et la réflexion sur les relations Ligues/Comités. Il précise également que le point sur la Communication externe n'est pas assez explicite.

Jean-Marc JEHANNO propose de faire une simplification plus importante sur les niveaux les plus bas.

Rémy GAUTRON explique que les problèmes des petits clubs ne sont pas dans le plan d'action.

Philippe RESTOUT souhaite que toutes les informations importantes soient relayées par mail chaque semaine.

Yvan MAININI informe, que concernant le plan national d'équipement, une enquête est en cours.

Pour Pierre COLLOMB, la communication paraît indispensable.

Frédéric JUGNET précise qu'il s'agit là d'un bon document de Politique Fédérale, mais que son orientation n'est pas assez explicite, non sur le fond, mais sur les réalités d'action sur le terrain. Il pense que les souhaits des dirigeants ne sont pas pris en compte. Il faudrait également mettre en place des actions évaluées en corrélation avec ce que les clubs attendent vraiment.

Pierre COLLOMB pense que c'est un document plus stratégique que tactique.

Claude AUTHIE précise que les actions ne satisfont pas toujours les clubs.

Un nouveau document sera proposé au Comité Directeur des 4 et 5 Mars 2005. Les groupes de travail seront recomposés pour continuer la réflexion.

## **5. Situation administrative des membres du Bureau Fédéral (bureau, secrétariat, etc...)**

Yvan MAININI précise qu'il est question d'organiser le passage des élus dans la FFBB, et de leur proposer les meilleures conditions de travail possibles. Il cite une première proposition d'organisation, tout en rappelant qu'il est nécessaire de respecter les procédures.

## **6. Dispositions financières 2005-2008**

Rémy GAUTRON commente le document distribué aux membres présents et explique qu'il sera proposé au prochain Comité Directeur.

Une discussion s'instaure sur le paiement globalisé des engagements des forfaits fédéraux et les dates fixées pour les règlements.

### **Le Bureau Fédéral propose de fixer les dates de règlement à l'engagement, au 10 Octobre et au 15 Février de chaque saison.**

## **7. Modifications réglementaires 2005-2006**

- Etude d'un règlement identique : équipe 2 en Championnat de France et qualificatif au Championnat de France et Espoirs Pro B en N3.

Frédéric JUGNET informe que c'est actuellement à l'étude et que ce règlement sera proposé au Comité Directeur des 4 et 5 Mars prochains.

- Joueurs étrangers, règles de participation (analyse du nombre de joueurs : 8 ou 10).

Frédéric JUGNET explique qu'après toutes les dérives constatées, il faut impérativement modifier et améliorer ces règlements.

- Licence T retour au club d'origine.

Frédéric JUGNET informe qu'avant, chaque demande était traitée au cas par cas, mais qu'il serait souhaitable d'instaurer une règle à ce sujet.

- Cumul national des fautes techniques et disqualifiantes.

Marie-Noëlle SERVAGE expose l'étude effectuée à partir des fautes enregistrées sur FBI. Il faut déterminer le niveau qui sanctionne :

- soit c'est le plus haut qui sanctionne
- soit c'est le 3<sup>ème</sup> dans l'ordre de saisie des sanctions qui sanctionne.
- 

Il faudrait adapter le système sur le plan informatique afin instaurer sa mise en service pour la saison prochaine.

Frédéric JUGNET pense que le lien des fautes techniques : Comité Départemental / FFBB n'est pas intéressant, mais celui Ligue / FFBB est plus importante.

Pour Yvan MAININI, c'est le meilleur moyen pour que tout le monde utilise FBI et s'équipe correctement. Cela doit entraîner la saisie de leurs championnats par tous les Comités et toutes les Ligues.

Marie-Noëlle SERVAGE fera une nouvelle proposition au Comité Directeur des 4 et 5 Mars 2005.

## **8. Présentation des dernières négociations au COSMOS**

Philippe GASNIER expose le document distribué aux membres et précise que les relations sont plutôt difficiles en ce moment.

Frédéric JUGNET pense que la convention risque de compliquer les relations. Il va falloir aider les Ligues et les Comités pour la mise en place.

Philippe GASNIER informe de la création d'un groupement d'employeurs, qui a pour mission première d'associer les Comités Départementaux et les Ligues Régionales qui ont des employés.

Il fera une nouvelle présentation au Comité directeur des 4 et 5 Mars 2005.

## **9. Licence 2005/2006.**

Frédéric JUGNET explique qu'un nouveau visuel va être créé par le service Communication. Jean-Jacques KRIEF s'occupera du texte informatique et Catherine BARRAUD de la partie assurance.

Raymond BAURIAUD souhaite savoir si le numéro "écoute dopage" est toujours d'actualité. Il va se renseigner sur ce point. Si oui, il faut le conserver.

## **10. Commissions Fédérales.**

Frédéric JUGNET précise que certaines commissions n'ont pas encore communiquées leurs compositions, et que l'ensemble sera proposé au prochain Comité Directeur.

*- Fiche "Ordre de Mission des Présidents des Commissions" – nouvelle proposition.*

Françoise AMIAUD souhaite voir apparaître plus de détails quant au choix des personnes, puisqu'une personne peut être choisie pour ses idées, une autre pour ses compétences, etc ...

Pour Alain SERRI, seuls le Bureau Fédéral et le Comité Directeur ont la capacité politique de valider une action tous les autres ne peuvent que valider les modalités de mises en application.

*- Commission Médicale : Règlement Médical Fédéral.*

Frédéric JUGNET explique que ce document est actuellement en cours de création, il est mis en place pour apporter des précisions réglementaires. Les juristes de la FFBB l'étudient pour le mettre en conformité. Il sera présenté au Comité Directeur des 4 et 5 Mars 2005.

- Commission Sportive.

\* Etude des candidatures pour les phases finales :

Marie-Noëlle SERVAGE expose le document distribué aux membres présents et précise que certains plateaux n'ont pas encore trouvé d'organisateur.

\* Championnat de France UNSS : Compte rendu, participation au Championnat du Monde

:

Yvan MAININI donne les équipes participantes :

- en filles : Bourges, vainqueur d'Aix
- en garçons : Le Mans vainqueur de Mont de Marsan.

Ces deux équipes sont qualifiées pour le Championnat du Monde qui aura lieu au mois d'Avril en Pologne.

Les responsables de ces deux équipes souhaitent le report de dates de matches de Coupe de France avec leurs clubs respectifs, pour que les équipes qui représentent la France au Championnat du Monde soient compétitives.

La Commission sportive va étudier la question. Les équipes concernées seront prochainement avisées d'un changement possible.

**11. Ordre du Jour du Comité Directeur des 4 et 5 Mars 2005.** (En annexe)

**12. Questions diverses.**

Le Président propose les nouveaux groupements sportifs et les unions d'associations :

Nouveaux groupements sportifs (56 pour cette saison) :

- Coqs Rouges Bordeaux (CD 33, Ligue d'Aquitaine)
- Mikadi St Pierre de Mont (CD 40, Ligue d'Aquitaine)
- Loisir Sport détente Caseneuve (CD 47, Ligue d'Aquitaine)
- Elan Sportif Guerchois (CD 18, Ligue du Centre)
- Neuvy Paillous Basket Club (CD 36, Ligue du Centre)
- U.S.O.P.O.C. Orléans (CD 45, Ligue du Centre)
- Basket Club de Vatan (CD 36, Ligue du Centre)
- Metz Métropole Basket (CD 57, Ligue de Lorraine)
- Biache Basket Club (CD 62, Ligue du Nord/Pas de Calais)
- Morez Basket Club (CD 39, Ligue de Franche Comté)
- Basket Ball Liancourt (CD 60, Ligue de Picardie)

Nouvelles Unions d'Associations :

- Union Basket les Avenières Aoste (CD 38, Ligue des Alpes)
- Union Bouliac St Caprais Basket (CD 33, Ligue d'Aquitaine)
- Cestas & Pessac Graves Basket (CD 33, Ligue d'Aquitaine)
- Union Tilh ASA (CD 40, Ligue d'Aquitaine)
- Sud Chalosse Basket (CD 40, Ligue d'Aquitaine)
- Union Champagne Meilhan (CD 40, Ligue d'Aquitaine)
- Cauna Souprosse Basket (CD 40, Ligue d'Aquitaine)
- Espoirs Chalosse (CD 40, Ligue d'Aquitaine)
- Un Boe Layrac Astaffort Basket (CD 47, Ligue d'Aquitaine)
- Union Corrèze Basket Brive Laguenne Tulle (CD 19, Ligue du Limousin)
- Union Sportive Féminine Thaon As Golbey Epinal (CD 88, Ligue de Lorraine)

- Pays Salonnais Basket Basket 13 (CD 13, Ligue de Provence)
- Union Net's Colomiers (CD 31, Ligue des Pyrénées)

### **Accord du Bureau Fédéral.**

Jean-Marc JEHANNO donne un compte rendu de son déplacement en Martinique et de la situation sur place. Il y a des problèmes de communication entre le CTS et l'ensemble des membres de la Ligue Régionale. La situation est très tendue et complexe.

Il semble inadmissible que le Vice Président, accompagné du Directeur Technique National n'aient pu avoir que très peu d'échanges avec Jean-Michel CILLA, Président de la Ligue, l'accueil qui leur a été réservé sur place fut très surprenant.

Quelles que soient les solutions envisageables, Jean-Marc JEHANNO ne voit pas d'issue possible avant le début de la prochaine saison. Il ne manquera pas d'en tenir les membres du Bureau Fédéral informés.

Jean-Marc JEHANNO expose ensuite la situation financière de la Ligue Régionale de Guadeloupe, qui s'avère très inquiétante. Il étudie plusieurs solutions pour y remédier.

Prochain Bureau Fédéral le 25 Mars 2005.